ASSOCIATION « EXPRESSIONS »

Siège social : 3, rue François de Guise

55000 BAR LE DUC

RAPPORTS

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

S.A. FIDUREX

Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de NANCY

29 Boulevard de la Rochelle
55000 BAR LE DUC

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

fidurex
Expertise Comptable
Commissariat aux comptes

EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

François PETITJEAN
Christophe PETITJEAN
Cyrille KAH

EXPERTS COMPTABLES

Marie-Josèphe BOUCQ
Cyril MICHEL

SIÈGE SOCIAL

55000 BAR LE DUC
29, bld de la Rochelle

Tél. : **03 29 79 04 42**
Fax : **03 29 76 37 17**

AGENCES

55200 COMMERCY
1 bis, rue de Lisle

Tél. : **03 29 91 04 50**
Fax : **03 29 91 32 79**

52100 SAINT-DIZIER
13, rue du Dr Desprès

Tél. : **03 25 56 33 19**
Fax : **03 25 56 29 64**

54320 MAXEVILLE
19, rue de la Meuse

Tél. : **03 83 97 83 10**
Fax : **03 83 97 06 24**

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

ASSOCIATION « EXPRESSIONS »

Siège social : 3 , rue François de Guise
55000 BAR LE DUC

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 DECEMBRE 2013,** sur :

- Le contrôle des comptes annuels de **l'ASSOCIATION « EXPRESSIONS »**

tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- Les justifications de nos appréciations,

- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels, sont, au regard des règles et principes comptables Français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

I - JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Bar le Duc, le 30 septembre 2014

Pour la SA FIDUREX
Le Président du Conseil d'Administration
et Directeur général



François PETITJEAN
Commissaire aux comptes

Bilan ACTIF et PASSIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	9 480,82	9 480,82		
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillag	299 739,62	272 668,76	27 070,86	8 265,89
Autres immobilisations corporelles	133 599,19	126 088,34	7 510,85	9 182,22
Immobilisations financières				
Total	442 819,63	408 237,92	34 581,71	17 448,11
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	26 875,73		26 875,73	7 361,50
Personnel	25,00		25,00	865,49
Autres créances	24 850,00		24 850,00	66 500,00
Divers				
Disponibilités	105 892,60		105 892,60	55 895,49
Total	157 643,33		157 643,33	130 622,48
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	2 674,51		2 674,51	1 386,11
Total	2 674,51		2 674,51	1 386,11

S.A. FIDUREX
S.A. d'Expertise Comptable et de commissaire aux comptes
29, bd de la Rochelle - 55000 BAR-LE-DUC

Bilan ACTIF et PASSIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
TOTAL DE L'ACTIF	603 137,47	408 237,92	194 899,55	149 456,70

S.A. FIDUREX
S.A. d'Expertise Comptable et de commissaire aux comptes
29, bd de la Rochelle - 55000 BAR-LE-DUC

Bilan ACTIF et PASSIF

	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
PASSIF		
FONDS ASSOCIATIFS		
Report à nouveau	47 501,31	44 736,38
RESULTAT DE L'EXERCICE	-13 593,47	2 764,93
Subventions d'investissement	128 791,61	98 988,33
Subv.invest. inscrites C.résult	-94 208,91	-81 539,23
Total	68 490,54	64 950,41
AUTRES FONDS PROPRES		
Total		
PROV./RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour charges	37 761,00	33 263,00
Total	37 761,00	33 263,00
DETTES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 873,77	14 185,82
Personnel	8 731,06	9 212,08
Organismes sociaux	19 429,24	21 439,39
Autres dettes fisc. et soc.	2 721,00	2 986,00

S.A. FIDUREX
S.A. d'Expertise Comptable et de commissaire aux comptes
29, bd de la Rochelle - 55000 BAR-LE-DUC

Bilan ACTIF et PASSIF

	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	16 892,94	
Autres dettes	25 000,00	
Total	88 648,01	47 823,29
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		3 420,00
Total		3 420,00
TOTAL DU PASSIF	194 899,55	149 456,70

S.A. FIDUREX
S.A. d'Expertise Comptable et de commissaire aux comptes
29, bd de la Rochelle - 55000 BAR-LE-DUC

Compte de résultat

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	%	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT						
Produits des prestations	114 118,72		50 280,00		63 838,72	126,97
Subventions de fonctionnement	237 937,53		272 972,85		-35 035,32	-12,83
Autres produits de gestion courantes	4 000,00		4 502,21		-502,21	-11,15
Quote-part subvent. d'invest.	12 669,68		16 164,12		-3 494,44	-21,62
Reprises de prov. & Transf.	3 420,00		8 751,17		-5 331,17	-60,92
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	372 145,93	100,00	352 670,35	100,00	19 475,58	5,52
CHARGES DE FONCTIONNEMENT						
Consommations	79 627,40	21,40	35 187,14	9,98	44 440,26	126,30
Services extérieurs	9 873,81	2,65	10 164,12	2,88	-290,31	-2,86
Autres services extérieurs	128 203,31	34,45	124 101,73	35,19	4 101,58	3,31
Impôts et taxes et vers assim	5 117,00	1,37	5 219,00	1,48	-102,00	-1,95
Salaires et Traitements	105 266,27	28,29	111 924,28	31,74	-6 658,01	-5,95
Charges sociales	40 975,62	11,01	42 224,13	11,97	-1 248,51	-2,96
Amortissements et provisions	17 167,68	4,61	20 261,12	5,75	-3 093,44	-15,27
Autres charges courantes gest.	296,61	0,08	2 818,50	0,80	-2 521,89	-89,48
TOTAL CHARGES FONCTIONNEMENT	386 527,70	103,86	351 900,02	99,78	34 627,68	9,84
RESULTAT FONCTIONNEMENT	-14 381,77		770,33		-15 152,10	NS
Produits financiers	895,14		1 548,02		-652,88	-42,18
Résultat financier	895,14		1 548,02		-652,88	-42,18
RESULTAT COURANT	-13 486,63		2 318,35		-15 804,98	-681,73
Produits exceptionnels	24 893,29		1 799,78		23 093,51	NS
Charges exceptionnelles	25 000,13		1 353,20		23 646,93	NS
Résultat exceptionnel	-106,84		446,58		-553,42	-123,92

S.A. FIDUREX
S.A. d'Expertise Comptable et de commissaire aux comptes
29, bd de la Rochelle - 55000 BAR-LE-DUC

Compte de résultat

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	%	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
RESULTAT DE L'EXERCICE	-13 593,47		2 764,93		-16 358,40	-591,64

S.A. FIDUREX
S.A. d'Expertise Comptable et de commissaire aux comptes
22, Bd de la Rochelle - 55000 BAR-LE-DUC

COMPTES ANNUELS 2013

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

ANNEXE

S.A. FIDUREX
S.A. d'Expertise Comptable et de commissaire aux comptes
29, bd de la Rochelle - 55000 BAR-LE-DUC

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ASS EXPRESSIONS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013, dont le total est de 194 900 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 13 593 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/06/2014 par les dirigeants de l'Association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2013 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 3 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
* Matériel de transport : 4 ans
* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
* Matériel informatique : 3 à 5 ans
* Mobilier : 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

S.A. FIDUREX
S.A. d'Expertise Comptable et de commissaire aux comptes
29, bd de la Rochelle - 55000 BAR-LE-DUC

Règles et méthodes comptables

Remarque 1 - Avantages en nature

Il a été comptabilisé par le Conseil Général un avantage en nature correspondant :

- à la mise à disposition des locaux pour la somme de	32 006.49
- au ménage pour	8 460.10
- aux consommations (assurances, eau, gaz, électricité) pour	17 573.48
- aux reprographies	1 502.25
- à la mise à disposition d'un véhicule	2 198.49
soit un total de	61 740.81

Remarque 2 - Provision pour indemnités de fin de carrière

Il a été évalué l'engagement retraite dû par l'Association au 31/12/2013.

La valorisation du montant inscrit au bilan en compte 153000 a été réalisée de la façon suivante :
- calcul de la somme revenant à chaque salarié à son départ prévu par hypothèse à l'âge de 65 ans, selon la Convention Collective de l'animation

- proratisation du montant obtenu en fonction de son ancienneté dans l'Association au 31/12/2013 par rapport à la durée totale qui aura été travaillée à l'âge de 65 ans.

Il a été également calculé des charges patronales au taux de 43 %.

La somme ainsi valorisée s'élève à 37 761 € contre 33 263 € au 31/12/2012. La provision comptabilisée sur 2013 s'élève à 4 498 €.

Remarque 3 - Droit individuel à formation

Un droit individuel à formation est institué depuis le 7 mai 2004. Il est applicable aux salariés titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée et disposant d'une ancienneté d'au moins 1 an (Code du Travail art. L6323-1).

Ce droit est de 21 heures depuis 2009 contre 20 heures auparavant cumulables sur 6 ans, soit une limite maximum de 123 heures.

La mise en oeuvre du DIF relève de l'initiative du salarié en accord avec son employeur. Les actions de formation se déroulent en principe en dehors du temps de travail.

Les frais de formation sont à la charge de l'employeur. De plus une allocation de 50 % de la rémunération nette de référence du salarié est à lui verser (proratisée au temps de formation).

Les droits accumulés au 31/12/2013 représentaient 325 heures.

S.A. FIDUREX
S.A. d'Expertise Comptable et de commissaire aux comptes
29, bd de la Rochelle - 55000 BAR-LE-DUC

Règles et méthodes comptables

Remarque 4 - Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Conformément à l'Article 20 de la Loi 2005-586 du 23 Mai 2006 relative au volontariat, nous vous informons que l'oblgation faite aux associations, dont le budget annuel est supérieur à 150 000 € et recevant plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 €, de publier chaque année dans le compte financier le rémunérations de trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature ne peut trouver ici à s'appliquer.

En effet, d'une part, il n'apparaît pas que les circonstances de fait puissent permettre de considérer l'un ou l'autre des slariés de l'association comme cadres dirigeants et d'autre part, Expressions, ne comptant qu'un seul cadre parmi ses effectifs, la publication de sa rémunération conduirait à une information personnalisée.

Néanmoins, par souci de transparence, il est indiqué que le montant total des rémunérations brutes perçues par les trois salariés les mieux rémunérés, cadres et non cadres, s'est élevé pour l'exercice 2013 à 77 718 €.

Remarque 5 - Subvention Conseil Régional

Nous avons perçu en 2010 du Conseil Régional une aide de 14 000 € pour l'emploi d'un responsable chargé de développement, Cette subvention correspond à la prise en charge de 50 % du coût salarial au titre de la première année. Ce poste n'a été pourvu que pour la période du 1er Septembre au 31 Octobre 2010 pour un coût total de 5 340 €. En conséquence, il a été comptabilisé au 31/12/2010 un produit constaté d'avance de 11 330 € (compte 487103 "bilan passif").

Le poste a de nouveau été pourvu au 1er Octobre 2011 pour un coût total de 5 722 €.

Le montant de la subvention affectée en 2011 a été de 2 861 € (compte 791003 "compte de résultat").

En conséquence, le produit constaté d'avance au 31/12/2011 a été ramené à 8 469 € (compte 487103 "bilan passif").

La subvention est plafonnée à 40 % du coût saslarial réel s'il est inférieurà 28 000 € pour la période du 01/09/2011 au 31/08/2012 puis à 20% pour la période du 01/09/2012 au 31/08/2013, sans report pour les mois pendant lesquels le poste n'a pas été pourvu.

Le montant de la subvention reçue en 2012 pour solde de l'action sur les 3 années est de 1 243.70 €. En conséquence, le produit constaté d'avance au 31/12/2012 a été ramené à 3 420 €. (compte 487103 "bilan passif") et le montant de la subvention en 2013 a été de 3 420 € (compte 791003 "compte de résultat").

S.A. FIDUREX
S.A. d'Expertise Comptable et de commissaire aux comptes
29, bd de la Rochelle - 55000 BAR-LE-DUC

Règles et méthodes comptables

Remarque 6 - Céramique Chagué "L'Enfer" Sinistre du 5 septembre 2013

Historique

▪ En 2011, la CUGN et la Ville de Bar le Duc invitent les forces vives de la cité à s'engager dans l'opération Renaissance 2013. Après plusieurs réunions, Expressions se positionne comme pouvant réaliser un moment fort avec la création d'une œuvre originale en céramique de type monumentale et un grand feu.

▪ En juin 2012, lors de notre Assemblée Générale, la Ville de Bar le Duc annonce qu' elle soutient le projet et envisage une subvention de 4000€.

▪ En décembre 2012 et janvier 2013, à l'occasion de plusieurs réunions avec Madame le Maire, l'adjoint à la culture et le directeur de cabinet, il nous est confirmé la volonté de la Ville de voir aboutir ce projet. Il est dit que si la Ville ne peut augmenter sa subvention de 4000€, elle peut apporter un soutien logistique important pour faire aboutir l'opération.

▪ De mars à mai 2013, plusieurs réunions à la Mairie et sur sites, il est convenu que le grand feu pourra avoir lieu sur l'Esplanade du Musée, que les services techniques de la Ville réaliseront les transports et l'installation de l'œuvre avant et après cuisson. Des moyens exceptionnels seront mis en place par la Ville (camion, remorque, chariot élévateur, échafaudage, abri, raccordements électriques, barrières de sécurité).
De plus, des personnels techniques réaliseront ces transports et installations.

▪ Le 12 avril 2013, la Ville de Bar le Duc organise, dans l'Espace Saint Louis, la présentation de l'ensemble de son programme Renaissance à la presse et à la population.

▪ En fin d'exposition à la demande de l'artiste Thiébaut Chagué, les deux œuvres, L'Enfer et le Ciel, sont entreposées provisoirement dans une réserve municipale (ancien Leclerc). Lors de l'arrivée à cet entrepôt, l'œuvre L'Enfer, sur un camion de la Ville, percute le linteau de la porte et se brise en mille morceaux.

▪ L'événement survient le 5 septembre 2013 vers 8h30.

▪ Il est décidé de faire simultanément une déclaration auprès de l'assurance d'Expressions d'une part et de celle de la Ville d'autre part. Pendant des mois, y compris lors d'une réunion dans le bureau de Madame le Maire, la Ville nous affirme faire une déclaration à son assurance.

▪ Un problème important existe à ce jour. L'assurance d'Expressions (MAIF) a pour l'instant refusé de prendre ce sinistre en compte car le transport ne s'est pas fait pendant les jours d'ouverture d'exposition. La Ville nous a fait savoir, fin avril, par une communication téléphonique qu'elle n'a pas fait de déclaration et n'a pas l'intention de le faire.
Nous ne comprenons pas cette position alors que la Ville a été liée au projet à chaque étape.

Situation au 1er juin 2014

Le 14 mai 2014 nous sollicitons une rencontre entre la Ville et Expressions pour travailler ensemble sur cette affaire afin que l'artiste soit dédommagé.

Parallèlement nous sollicitons la MAIF afin qu'elle réétudie sa position.

La valeur assurance de l'oeuvre est de 50 000 euros.

S.A. FIDUREX
S.A. d'Expertise Comptable et de commissaire aux comptes
29, bd de la Rochelle - 55000 BAR-LE-DUC

Règles et méthodes comptables

Situation au 11 Septembre 2014

- La MAIF a décidé de faire une proposition de 25 000 € pour régler ce sinistre, sous réserve de l'accord d'Expressions.

- Thiébaut Chagé reconnaît accepter cette proposition et renonce à toute réclamation ultérieure.

- Le Président d'Expressions en accord avec le Bureau signe le protocole d'accord avec la MAIF.

- En conséquence il a été comptabilisé une charge à payer de 25 000 € (comptes 468601 et 671101) et un produit à recevoir pour 24 850 € compte tenu d'une franchise de 150 € (comptes 468701 et 797101).

S.A. FIDUREX
S.A. d'Expertise Comptable et de commissaire aux comptes
29, bd de la Rochelle - 55000 BAR-LE-DUC

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 481			9 481
Immobilisations incorporelles	**9 481**			**9 481**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	275 669	24 070		299 740
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	22 369			22 369
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	105 497	5 733		111 230
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**403 536**	**29 803**		**433 339**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**413 016**	**29 803**		**442 820**

S.A. FIDUREX
S.A. d'Expertise Comptable et de commissaire aux comptes
29, bd de la Rochelle - 55000 BAR-LE-DUC

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		29 803		29 803
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**29 803**		**29 803**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

S.A. FIDUREX
S.A. d'Expertise Comptable et de commissaire aux comptes
29, bd de la Rochelle - 55000 BAR-LE-DUC

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 481			9 481
Immobilisations incorporelles	**9 481**			**9 481**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	267 403	5 265		272 669
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	16 062	3 162		19 225
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 481	1 342		20 823
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**302 947**	**9 770**		**312 716**
ACTIF IMMOBILISE	**312 428**	**9 770**		**322 197**

S.A. FIDUREX
S.A. d'Expertise Comptable et de commissaire aux comptes
29, bd de la Rochelle - 55000 BAR-LE-DUC

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 54 425 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	26 876	26 876	
Autres	24 875	24 875	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 675	2 675	
Total	**54 425**	**54 425**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CHEQUES DEJ A RECEVOIR	25
REMBOURST ASSUR. CHAGUE A RECEVOIR	24 850
Total	**24 875**

S.A. FIDUREX
S.A. d'Expertise Comptable et de commissaire aux comptes
29, bd de la Rochelle - 55000 BAR-LE-DUC

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	33 263	4 498			37 761
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	**33 263**	**4 498**			**37 761**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		4 498			
Financières					
Exceptionnelles					

Dettes

S.A. FIDUREX
S.A. d'Expertise Comptable et de commissaire aux comptes
29, bd de la Rochelle - 55000 BAR-LE-DUC

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 88 648 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 874	15 874		
Dettes fiscales et sociales	30 881	30 881		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	16 893	16 893		
Autres dettes (**)	25 000	25 000		
Produits constatés d'avance				
Total	**88 648**	**88 648**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Charges à payer

	Montant
FACT.NON PARV. FIDUREX	8 000
FACT.NON PARV. FRS DEPLAC	208
FACT NON PARV.LA POSTE	171
FACT.NON PARV. FIMECO	652
FACT NON PARV OCCE M	1 389
CONGES PAYES	8 731
CHARGES SOC./CONGES PAYES	4 102
FORMATION CONT. A PAYER	1 915
TAXE SUR LES SALAIRES A PAYER	806
LITITIGE CHAGUE A PAYER	25 000
Total	**50 974**

S.A. FIDUREX
S.A. d'Expertise Comptable et de commissaire aux comptes
29, bd de la Rochelle - 55000 BAR-LE-DUC

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
LOCATION PHOTOCOP.AVANCE	287		
LOCATION MACH.AF.D AVANCE	994		
BOITE POSTALE D AVANCE	78		
FORMATION PAYEE D AVANCE	1 316		
Total	**2 675**		

S.A. FIDUREX
S.A. d'Expertise Comptable et de commissaire aux comptes
29, bd de la Rochelle - 55000 BAR-LE-DUC